ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 23607

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'extradition de Rachid Ramda. Depuis sept ans maintenant, la France réclame l'extradition de cet individu suspecté d'être à la base du financement de la vague d'attentats perpétrés par le GIA en France en 1995. Les autorités britanniques ne semblent pourtant toujours pas disposées à favoriser une telle issue. En effet, alors qu'un tribunal de Londres a de nouveau autorisé cette extradition en avril 2003, le ministère de l'intérieur britannique n'a pas donné suite à la requête de la France. Aussi souhaiterait-il être informé des moyens actuellement mis en oeuvre par le Gouvernement pour que cette demande d'extradition finisse par aboutir.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, est en mesure d'indiquer à l'honorable parlementaire que ses services suivent attentivement l'évolution de cette procédure dont la longueur s'explique par les spécificités de la justice britannique. En effet, si une juridiction a donné son accord à l'extradition de M. Ramda en avril 2003, cette décision ne portait que sur une des quatre décisions judiciaires françaises aux titres desquelles la remise de l'intéressé est sollicitée. Les trois autres demandes sont toujours en cours d'étude après qu'une première juridiction s'est prononcée favorablement avant d'être censurée par la Haute Cour de justice. La procédure extraditionnelle britannique ouvre de nombreux recours dont l'exercice retarde la décision définitive des autorités britanniques, ce d'autant que M. Ramda, par l'intermédiaire de ses conseils, les exerce systématiquement. Il reste que les services britanniques chargés du suivi de ce dossier tiennent les services du ministère de la justice régulièrement informés de l'évolution de la procédure dont on peut espérer qu'elle puisse connaître un dénouement favorable prochainement.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23607
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 août 2003, page 6439
Réponse publiée le : 8 mars 2005, page 2517